

1 Chômage : Un taux historiquement bas, une première depuis 13 ans ?

Depuis le début de l'automne, la presse, les économistes et une partie des acteurs politiques annoncent une baisse du chômage et un taux historiquement bas

« *Le taux de chômage a atteint un taux de 7,6%, un record depuis 2008* ». Ces arguments repris par les médias seraient dû aux stratégies appliquées par les entreprises lors de la crise sanitaire.

Le taux de chômage un indicateur vide de sens !

Nous ne pouvons que noter le décalage entre ces chiffres et ce que vivent actuellement les populations.

Cela est dû aux indicateurs utilisés. Ainsi les chiffres du chômage s'expriment au sens défini par le Bureau international du travail BIT.

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence
- est disponible pour travailler dans les deux semaines
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Source ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Definitions-2.pdf>

Le nombre de Privés d'emplois ne baisse pas selon Pole emploi !

Pôle emploi publie régulièrement le nombre d'inscrits, par catégorie En France métropolitaine et dans les DOM, en région et dans les départements.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Source Pole emploi

Il n'y a aucune raison de limiter les chiffres de demandeurs d'emploi aux seules catégories A, B et C.

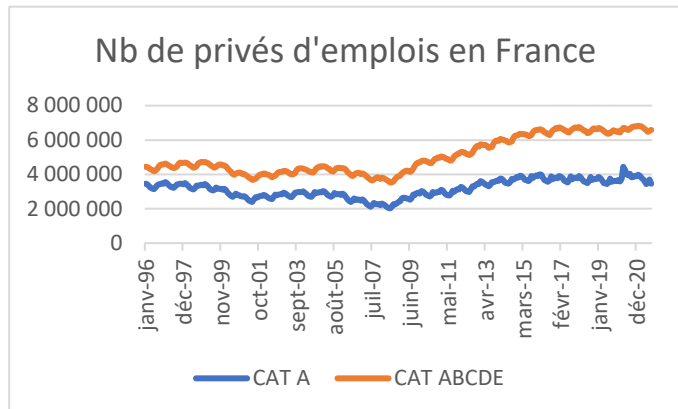
Les données chiffrées ci-dessous sont issues du site pôle emploi <https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication>

Le nombre de Privés d'emploi continue d'augmenter en France !

Contrairement au discours dominant le nombre de demandeurs d'emploi reste historiquement élevé avec plus de **6,5 millions de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues**.

La seule catégorie A qui correspond aux demandeurs d'emplois qui n'ont pas travaillé du tout et qui recherchent activement du travail compte près de **3,5 millions de personnes**.

Contrairement aux annonces faites cet automne, ces chiffres restent largement supérieurs à la période précédant la crise de 2008.

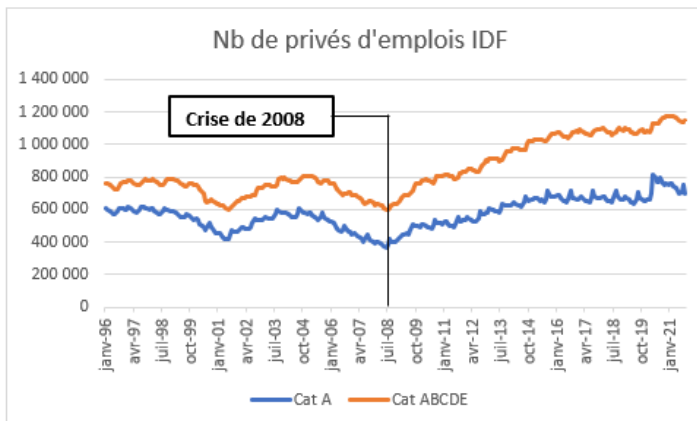


Nombre de privés d'emploi en France source pole-emploi			
Mois	CAT A	CAT ABCDE	Commentaires
Sept-08	2 251 060	3 724 770	Avant la crise de 2008
Sept-21	3 452 850	6 582 500	

+ 2 857 730 demandeurs d'emploi en 13 ans (+76%).

+ 1 201 790 demandeurs en catégorie A en 13 ans (+53%).

Le nombre de Privés d'emploi continue d'augmenter en IDF !

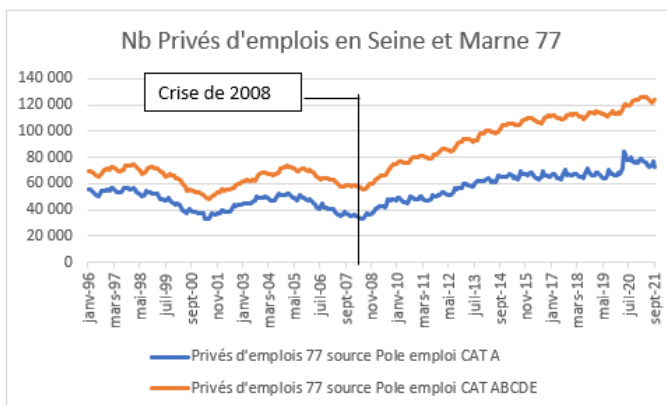


Nombre de privés d'emploi en IDF pole-emploi.org			
Mois	CAT A	Total ABCDE	Commentaires
Sept-08	402 470	623 290	Avant la crise de 2008
Sept-21	695 440	1 147 540	

+ 524 210 demandeurs d'emploi en 13 ans (+84%).

+ 292 970 demandeurs en catégorie A en 13 ans (+72%).

Le nombre de Privés d'emploi continue d'augmenter en Seine et Marne !



Privés d'emplois 77 source Pole emploi			
Mois	CAT A	CAT ABCDE	Commentaires
Sept-08	36 910	58 820	Avant la crise de 2008
Sept-21	72 310	124 210	

+ 65 390 demandeurs d'emploi en 13 ans (+110%).

+ 35 400 demandeurs en catégorie A en 13 ans (+96%).

2- Chômage : Emplois vacants ? Ça devient usant !

Selon la DARES 264 800 emplois sont vacants au 2^e trimestre 2021 (+22 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

16 demandeur-se-s d'emploi par emploi vacant



Un problème marginal pour les employeurs

Le nombre d'emplois vacants est souvent mis en avant pour expliquer le niveau du chômage en France. Certes, ce nombre est au plus haut depuis le nouveau mode de calcul de fin 2015, mais cela coïncide simplement avec la baisse du chômage observée avant la crise sanitaire et économique. Pour les entreprises de plus de 10 salarié-e-s, le taux d'emplois vacants est estimé à 1,39 % au deuxième trimestre 2020. Il est tout à fait normal que moins il y a de chômeur-se-s, plus il est difficile de trouver un-e salarié-e pour un-e employeur-se.

De plus, une partie de ces emplois ne sont pas pourvus à cause des conditions de travail et salaires trop dégradés, comme c'est le cas dans la restauration et la santé par exemple. Le gouvernement mène la « politique du pire » en réduisant les droits des demandeur-se-s d'emplois afin de les for-

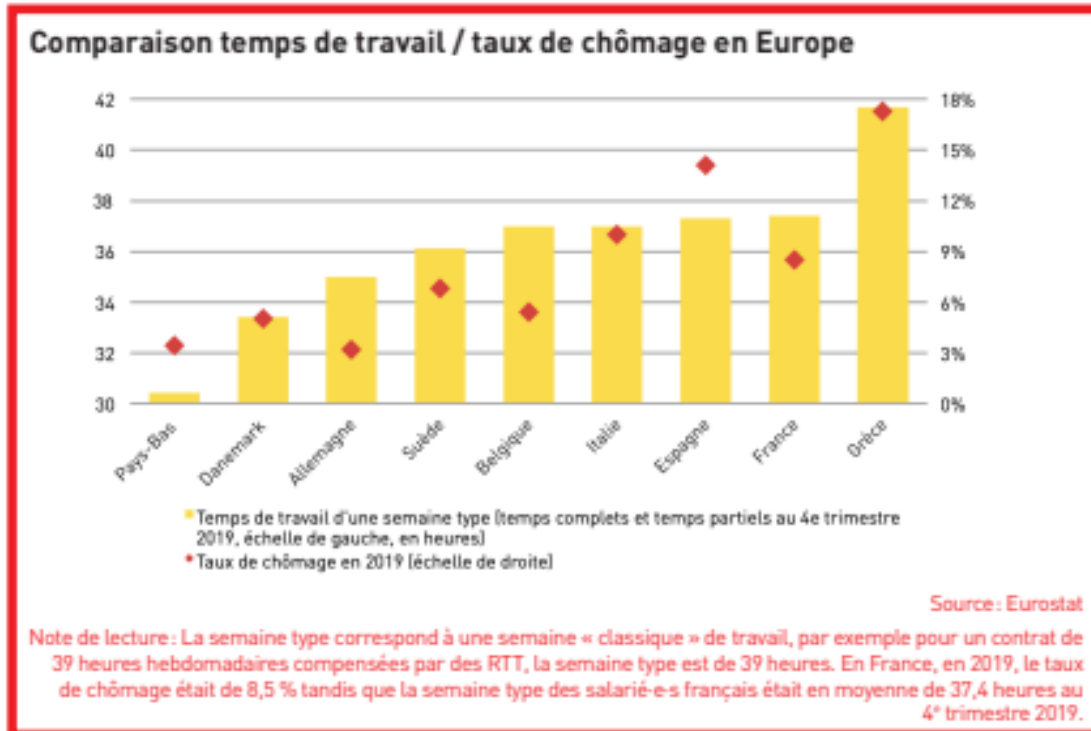
cer à prendre ces emplois mal payés et aux conditions très pénibles. La solution réside plutôt dans l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Les emplois vacants, une goutte d'eau dans l'océan du chômage

Il est important de mettre en lien le nombre d'emplois vacants et le nombre de demandeur-se-s d'emploi. Ainsi, si tous les emplois vacants étaient pourvus, seul-e-s 6 % des demandeur-se-s d'emploi auraient retrouvé un emploi. Autant dire que même dans ce cas, le problème du chômage de masse serait loin d'être résolu. Il s'agit de l'arbre qui cache la forêt. Le gouvernement ne cesse de mettre ce sujet sur le devant de la scène pour se dédouaner et faire reposer la responsabilité du chômage sur les demandeur-se-s d'emploi, mais c'est une imposture.

3- Chômage : Temps de travail et chômage !

Temps de travail et chômage



Deux idées sur le temps de travail sont particulièrement tenaces en France :

1. **Les Français-es travailleraient moins que leurs voisin-e-s ;**
2. **La réduction du temps de travail « tue-rait » l'économie.**

Les statistiques d'Eurostat donnent pourtant à voir un tableau différent.

Nous ne travaillons pas moins que nos voisin-e-s

Pour les salarié-e-s (temps plein et temps partiel), la semaine type est de 37,4 heures en France. Ce nombre est systématiquement

Productivité du travail

Les travailleur-se-s français-es sont parmi les plus productif-ve-s d'Europe (source : OCDE), loin devant l'Italie (+ 27 %) ou le Royaume-Uni (+ 13 %). La question de l'efficacité (et donc du partage) du travail est bien plus centrale que celle de la durée.

inférieur chez nos voisins ; 37,3 en Espagne, 37 en Italie et Belgique, 35 en Allemagne et 30,4 aux Pays-Bas ! Il est non seulement faux de dire que nous travaillons moins, mais c'est même l'inverse !

Il y a une relation inverse entre-temps de travail et chômage

Deuxième constat : les pays où le temps de travail est le plus faible sont aussi ceux qui affichent le taux de chômage le plus faible !

La réduction du temps de travail est bien un instrument de lutte contre le chômage. Le problème c'est que cette réduction est « sauvage » dans les pays concernés (près de 50 % de temps partiels aux Pays-Bas, « mini-jobs » et temps partiel subi en Allemagne) au lieu d'une réduction coordonnée pour tou-te-s comme nous le revendiquons.

POUR ALLER PLUS LOIN : voir la campagne 32 heures : l'économie au service de l'emploi.